



## FICHE de POSTE

### Technicien en aquaculture

#### **Envoyer un dossier comprenant CV et lettre de motivation**

Personne à contacter :

- Desmolles François Directeur Technique
- [f.desmolles@peche63.com](mailto:f.desmolles@peche63.com)
- 0630455757

#### Localisation du Poste

Salmoniculture Fédérale du Puy de Dôme : 6 rue de la Fontaine Goyon 63610 Besse et St Anastaise.

#### Position Hiérarchique

Le poste est placé sous la responsabilité du Président de la FDPPMA63, du Directeur Technique et de l'administrateur référent de la pisciculture.

Au quotidien il devra se conformer aux consignes du Responsable de la Pisciculture fédérale.

#### Relations fonctionnelles

A l'intérieur de la structure, le technicien sera sous la responsabilité directe du responsable du site et du directeur technique concernant les orientations de production et de gestion piscicole. La conduite de l'établissement nécessite une coordination des actions du personnel de la salmoniculture fédérale afin de réaliser les actions nécessaires à sa bonne marche. Il est de la responsabilité du salarié :

- De respecter l'organisation des activités décidées par le responsable de site
- De respecter le planning des astreintes en fonction des contraintes de personnel
- De remplir et respecter le planning partagé

#### Description générale du poste.

**L'essentiel du travail est celui d'un technicien aquacole, éleveur en production salmonicole au sein de la Salmoniculture Fédérale du Puy de Dôme.**

**Le technicien devra respecter les orientations de production qui devront être conformes aux orientations décidées par le CA de la FDPPMA 63 et en respect des orientations de gestion piscicole (PDPG, PGP) et des obligations sanitaires.**

## Missions

- Respect des obligations réglementaires afférentes à l'établissement et respect des orientations fédérales
- Maitriser les techniques d'élevage
- Maitriser les techniques de reproduction
- Maitriser les techniques de grossissement
- Maitriser les obligations sanitaires
- Suivre les obligations de qualité et de quantité d'eau imposées à la structure
- Connaître et entretenir les organes essentiels au fonctionnement de la structure
- Assurer après aval du responsable, les livraisons des produits de la salmoniculture et l'aspect administratif (factures, documents de transports ou le transport)
- Renseigner les documents nécessaires et de les placer dans l'espace informatique commun.
- Apporter vigilance et proposition concernant des évolutions sur le fonctionnement de la structure. Dans ce cas rendre compte aux responsables pour une amélioration de la production si besoin en collaborant avec le service technique de la FDPPMA63.
- Participer à des missions techniques locales sur demande du Directeur Technique et après validation des supérieurs hiérarchiques.
- D'effectuer des missions locales de Police de la Pêche sur le BV de la salmoniculture et des environs proches. Ceci ne concerne toutefois qu'une activité marginale du technicien.

### Assurer la production piscicole en respect des orientations fédérales

La production piscicole devra être réalisée en fonction des décisions prises par le CA de la FDPPMA63 et/ou du Bureau. Ceci pourra concerner les espèces produites, les stades de production mais également les contrats de vente... Les outils fédéraux tels que le PDPG, le PGP et le SDDLDP seront des outils indispensables à la prise de décision et s'appliquent au choix de production piscicole et de distribution des produits. Le Directeur Technique en est le garant ainsi, les productions, conduites d'élevage..., doivent être respectées par le responsable de la salmoniculture. Les points suivants devront être validés :

- Stabulation annuelle des géniteurs
- Surveillance de la reproduction
- Elevage des différents stades
- Nutrition
- Distribution
- Déversements

### Respect des obligations réglementaires afférentes à l'établissement

L'établissement piscicole est lié à de nombreuses obligations réglementaires dont les techniciens aquacoles doivent veiller au respect. Le technicien devra respecter strictement ces normes.

- Respect de l'Arrêté d'Autorisation de la salmoniculture (débit, continuité, analyses en sortie et analyses annuelles par un laboratoire agréé...).
- Respect des obligations sanitaires
- Respect des obligations de transport
- Respect du PDPG et de ses orientations

### Suivi des travaux, mise aux normes...

La pisciculture nécessite entretien, mise aux normes... donc réalisation de travaux. Après sollicitation du responsable, le technicien pourra suivre la réalisation et la conformité des travaux réalisées par les entreprises extérieures.

## Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi, prérequis :

### Diplôme requis

BTS aquacole plus particulièrement spécialisé en production salmonicole.

### Difficultés du poste

Les difficultés particulières sont liées au fonctionnement de la salmoniculture qui dépend grandement :

- Des aléas climatiques
- Des risques d'intervention en milieu naturel
- Des risques liés aux pollutions ou atteintes au milieu sur le BV amont
- Des risques sanitaires
- Des amplitudes horaires

Pour cette raison le technicien :

- Sera soumis aux nécessités de périodes d'astreintes
- Devra respecter en tout point les consignes de sécurité inhérentes au site et les consignes du DUERP.

### Savoirs faire

- Titulaire permis B (BE ou B96 souhaitable à termes)
- Connaissance technique de production piscicole
- Connaissance des protocoles et du suivi sanitaire
- Connaissance réglementaire
- Connaissance de l'outil de production
- Connaissance des structures administratives et des SAPL
- Maîtrise des outils informatiques nécessaires (Word, Excel à minima)
- Accepter de se former afin de faire évoluer ses propres compétences et celles de la structure.
- Etre capable d'assurer la maintenance de l'outil de production, avoir des connaissances en électricité, plomberies, prises de côtes...

### Savoir-faire comportemental

- Respect de la hiérarchie
- Respect des consignes
- Amabilité
- Etre méthodique, rigoureux et précis et polyvalent.
- Savoir travailler en équipe et notamment avec les différents pôles de la FDPPMA63
- Avoir le sens de l'organisation et savoir gérer les priorités
- Savoir s'adapter à différents interlocuteurs
- Sens de l'autonomie et de l'initiative
- Respect indispensable de la confidentialité et des décisions du CA
- Donner une image positive de la FDPPMA63 auprès des services extérieurs tout en défendant les intérêts de la FDPPMA63.

### Description du poste

- Contrat à Durée indéterminée (CDI) après une période d'essai de 2 mois
- 39 heures sous accord des 35 heures (23 j de RTT)
- Obligation de participer aux astreintes obligatoires pour la marche de l'établissement
- Se loger à proximité du site de la Salmoniculture (15 mn environ)

- Positionnement suivant la convention collective IDCC 3203 des structures associatives de pêche de loisir et de protection du milieu aquatiques de Juin 2013 (NOR ASET1450335M)
- Date de prise de fonction 06/01/2025 au niveau III-1 convention collective.
- L'ensemble des autres points sont liés au contrat de travail ainsi qu'aux différents avenants concernant les spécificités de la fonction.

A Lempdes le 15/11/2024

Le Président de la FDPPMA63  
Christian Chanséaume

FÉDÉRATION DU PUY-DE-DÔME  
POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION  
DU MILIEU AQUATIQUE  
14, Allée des Eaux et Forêts  
63370 LEMPDES  
Tél. 04 73 92 56 29

